

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREDERICTON

Date : lundi 13 septembre 2021 à 19 h 30
Lieu : salle du conseil municipal et conférence en ligne

Membres du conseil présents : Kate Rogers, mairesse
Greg Ericson, maire adjoint
Margo Sheppard, conseillère municipale
Mark Peters, conseiller municipal
Bruce Grandy, conseiller municipal
Jocelyn Pike, conseillère municipale
Steven Hicks, conseiller municipal
Eric Megarity, conseiller municipal
Kevin Darrah, conseiller municipal
Ruth Breen, conseillère municipale
Cassandra Blackmore, conseillère municipale
Jason LeJeune, conseiller municipal
Henri Mallet, conseiller municipal

Membres du personnel : Steven Hart, directeur général
Sara Degrace, directrice générale adjointe
Jennifer Lawson Murray, secrétaire municipale / directrice adjointe – Affaires juridiques, Bureau de la secrétaire et Ressources humaines
Michelle Brzak, avocate municipale
Jane Blakely, directrice – Affaires juridiques, Bureau de la secrétaire et RH
Mike Walker, directeur adjoint – Ingénierie et Opérations
Alicia Keating, directrice adjointe – Services généraux et trésorière municipale
Sean Lee, directeur adjoint – Ingénierie et Opérations
Marcello Battilana, gestionnaire – Planification urbaine
Wayne Knorr, gestionnaire – Communications
Carolyn Baldwin – commis-archiviste principale
Elizabeth Murray, commissaire municipale
Amy Cronkhite – secrétaire de séance / secrétaire municipale adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance ordinaire à 19 h 36.

MOMENT DE RÉFLEXION

Madame la mairesse profite du moment de réflexion pour donner lecture de la reconnaissance territoriale suivante :

Je reconnais que cette séance du conseil municipal de Fredericton a lieu sur le territoire traditionnel des Wolastoqey. Le territoire du peuple Wolastoqiyik est consigné dans les traités de paix et d'amitié visant à établir une relation permanente de paix, d'amitié et de respect mutuel entre des nations égales. Le fleuve qui traverse notre ville est connu sous le nom de Wolastoq, le long duquel vivaient les Wolastoqiyik, « peuple de la belle et généreuse rivière ».

Par la suite, madame la mairesse invite Jordan Trethewey, le nouveau poète officiel de la municipalité, à réciter un poème invitant à la réflexion. Le poème s'intitule « The Wolastoqiyik River's Council ».

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : Bruce Grandy, conseiller municipal

Appuyé par : Jason LeJeune, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 septembre 2021 du conseil municipal soit adopté moyennant l'ajout, dans la section Rapports de comités, des points 8.1 « Protocole d'entente – Installation d'une fontaine publique au 912, rue Union », 8.2 « Aliénation d'un terrain vacant au coin des rues Canada et Bridge » et 8.3 « Aliénation d'un terrain vacant sis cour Harold Doherty » ainsi que le retrait, des Résolutions en bloc du point 5.6 « Bienvenue dans la jungle 2021 ».

ADOPTÉ

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil municipal.

RÉSOLUTIONS EN BLOC

Proposé par : Kevin Darrah, conseiller municipal

Appuyé par : Appuyé par : Cassandra Blackmore, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE la recommandation contenue dans chacune des résolutions en bloc ci-dessous soit approuvée respectivement.

PROCLAMATIONS

Proclamation : Mois de l'arthrite – septembre 2021

IL EST RÉSOLU QUE la proclamation du Mois de l'arthrite soit reçue et versée au dossier.

Proclamation : Journée de la santé des enfants des Maritimes – 14 septembre 2021

IL EST RÉSOLU QUE la proclamation de la Journée de la santé des enfants des Maritimes soit reçue et versée au dossier.

Proclamation : Semaine nationale des forêts – 19-25 septembre 2021

IL EST RÉSOLU QUE la proclamation de la Semaine nationale des forêts soit reçue et versée au dossier.

DEMANDES D'ACTIVITÉS SPÉCIALES

Cérémonie de commémoration de la bataille d'Angleterre et survol 2021

IL EST RÉSOLU QUE la permission soit accordée au 403^e Escadron d'entraînement opérationnel d'hélicoptères de tenir sa cérémonie de commémoration de la bataille d'Angleterre comprenant le survol du cénotaphe de Fredericton à 500 pieds d'altitude le dimanche 19 septembre 2021 à partir de 12 h 30, sous réserve du respect des recommandations du personnel municipal.

Garrison Sk8fest – 2021

IL EST RÉSOLU QUE soit accordée à la Division du tourisme, des loisirs et de la participation communautaire de Fredericton une exemption conforme au paragraphe 5.01(6) de l'arrêté n° S-17, Arrêté concernant les nuisances sonores pendant la durée des activités du Garrison Sk8fest : jeudi 23 septembre de 13 h à 23 h, vendredi 24 septembre 2021 de 18 h à 23 h, samedi 25 septembre 2021 de 10 h à 23 h, dimanche 26 septembre de 10 h à 18 h;

QUE soit accordée à la Division du tourisme, des loisirs et de la participation communautaire de Fredericton une exemption conforme au paragraphe 16.05 de l'arrêté n° T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation, afin de permettre la participation de vendeurs en marge des activités du Garrison Sk8fest se déroulant du jeudi 23 au dimanche 26 septembre 2021.

Bienvenue dans la jungle 2021

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté à une prochaine réunion.

Festival de musique Harvest – 2021

IL EST RÉSOLU QU'une exemption relevant du paragraphe 5.01(6) de l'arrêté n° S-17, Arrêté concernant les nuisances sonores, soit accordée au Festival de musique Harvest pour ses activités se tenant du jeudi 16 au dimanche 19 septembre 2021, en fonction des dates, heures et lieux indiqués ci-dessous :

Tente Blues, stationnement de l'hôtel de ville :

- mercredi jusqu'à 0 h 30
- jeudi jusqu'à 1 h 30
- vendredi jusqu'à 2 h 30
- samedi jusqu'à 2 h 30

Scène de l'hôtel de ville, place Phoenix :

- jeudi jusqu'à 22 h 30
- vendredi jusqu'à 22 h 30
- samedi jusqu'à 22 h 30

- Scène de la place des Officiers : samedi jusqu'à 2 h 30
- dimanche jusqu'à 14 h 30

Harvest Garden (brasserie en plein air à la place des Officiers) :

- jeudi jusqu'à 1 h
- vendredi jusqu'à 1 h
- samedi jusqu'à 1 h

AUTRES POINTS

Nomination à la présidence et à la suppléance – comité plénier (budget 2022)

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton nomme par la présente le conseiller municipal Henri Mallet au poste de président du comité des finances et de l'administration et qu'il préside les réunions du comité plénier portant sur les délibérations budgétaires de 2022, à partir du 20 septembre 2021.

QUE le conseil nomme la conseillère municipale Jocelyn Pike, vice-présidente du comité des finances et de l'administration, à titre de présidente suppléante en l'absence du conseiller municipal Henri Mallet.

Nomination d'agent d'exécution d'arrêtés : Keith Dennis Millership

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise, nomme et désigne Keith Dennis Millership, agent d'exécution d'arrêtés (entrée en fonction immédiate) conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale* et au paragraphe 14(3) de la *Loi sur la Police* afin qu'il administre et exécute les arrêtés suivants dans les limites territoriales de Fredericton :

- Arrêté n° R-6, Arrêté portant sur la réglementation des propriétaires et exploitants de taxi de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° S-9, Arrêté visant à prévenir les nuisances, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° S-15, Arrêté sur les zones d'incendie de la ville de Fredericton et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-6, Arrêté concernant les autobus publics et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-8, Arrêté concernant l'interdiction de flâner et de mendier sur le territoire de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;

QUE cette nomination reste en vigueur jusqu'à ce que Keith Dennis Millership ne soit plus employé par le 1231 du Corps canadien des commissionnaires ou jusqu'à ce que sa nomination en vertu de la présente résolution soit annulée par le conseil municipal, selon la première éventualité.

Demande de financement par l'intermédiaire de la Corporation de financement des municipalités pour la propriété de la rue King

IL EST RÉSOLU QUE la trésorière municipale soit autorisée à émettre et vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Fredericton d'un montant de 5 964 000 \$ aux conditions recommandées par la Corporation;

QUE la Municipalité accepte d'émettre sur demande des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation en paiement du capital et des intérêts de la débenture susmentionnée.

ADOPTÉ

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal – 12 juillet 2021

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Jocelyn Pike, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION

Rapport annuel 2020 de la bibliothèque publique de Fredericton

La directrice générale, Julia Stewart, et la présidente du conseil d'administration, Stacey Pineau, présentent le rapport annuel de la bibliothèque publique de Fredericton.

En voici les points saillants : statistiques comparatives de 2019 à avril 2021 soulignant la diminution de la circulation, du trafic et des programmes en raison de la pandémie de COVID, de mars 2020 à ce jour; la voie à suivre pour la reprise, la reconnexion et la relance des programmes, des partenariats et des heures d'ouverture de la bibliothèque.

RAPPORTS DE COMITÉ

Protocole d'entente – Installation d'une fontaine publique au 912, rue Union (point ajouté)

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Jocelyn Pike, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve et autorise par la présente un protocole d'entente entre The City of Fredericton et 673334 N.B. Ltd. concernant l'installation d'une fontaine publique sur le terrain du 912, rue Union, Fredericton (N.-B.), NID 7549989 pour une durée de dix (10) ans à compter de la date du protocole d'entente avec possibilité de prolongation de cinq (5) années moyennant l'accord mutuel écrit des parties; QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer les documents nécessaires pour réaliser cette transaction.

ADOPTÉ

Aliénation d'un lot vacant au coin des rues Canada et Bridge (point ajouté)

Proposé par : Steven Hicks, conseiller municipal

Appuyé par : Mark Peters, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton déclare excédentaires le terrain sis à l'angle des rues Canada et Bridge (SNB NID 75373332) et en autorise et approuve la vente à 725921 N.B. Inc. pour la somme de trente- cinq mille dollars (35 000 \$) plus taxes et rajustements applicables, l'ajout du titre en fief simple de portions de ±25,1 m² des terrains sis à l'angle des rues Bridge et Mill (SNB NID 01550839), et d'une servitude municipale sur une partie de ce terrain (Bridge-Mill) et également sur une partie de la propriété sise au 7, rue Mill (SNB NID 75376004); QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer les documents nécessaires pour réaliser cette transaction;

QUE le conseil municipal de Fredericton ordonne au gestionnaire des biens immobiliers de consentir, en tant que propriétaire, à la demande de planification du CCU requise par 725921 N.B. inc. afin de faciliter son projet de réaménagement des lieux.

ADOPTÉ

Aliénation d'un terrain vacant sis cour Harold Doherty (point ajouté)

Proposé par : Jocelyn Pike, conseillère municipale

Appuyé par : Bruce Grandy, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton déclare excédentaire le terrain sis cour Harold Doherty, Fredericton (N.-B.), désigné NID 75501130, et en autorise et approuve la vente à CHBA-NB Centre for Residential Construction Excellence, Inc. (centre d'excellence en construction résidentielle de l'ACCH-NB) pour la somme de cent cinquante-six mille trois cent cinquante dollars (156 350,00 \$), plus taxes et rajustements applicables; QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente et les autres documents juridiques nécessaires pour réaliser cette transaction;

QUE le conseil municipal de Fredericton ordonne au gestionnaire des biens immobiliers de consentir, en tant que propriétaire foncier, à la demande de planification requise par l'ACCH-NB pour faciliter son projet de réaménagement des lieux en attendant la signature.

ADOPTÉ

AUTRE QUESTION

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation – 30 septembre

Jane Blakely, directrice – Affaires juridiques, Bureau de la secrétaire et Ressources humaines, passe en revue un rapport administratif daté du 8 septembre 2021 et intitulé « National Day for Truth and Reconciliation – September 30th ». Le rapport administratif répond à la récente décision du gouvernement du Canada d'adopter une loi désignant le 30 septembre, Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. La création de ce jour férié donne suite à l'appel à l'action 80 de la Commission de vérité et de réconciliation, qui déclare :

- « Nous demandons au gouvernement fédéral d'établir comme jour férié, en collaboration avec les peuples autochtones, une journée nationale de la vérité et de la réconciliation pour honorer les survivants, leurs familles et leurs collectivités et s'assurer que la commémoration de l'histoire et des séquelles des pensionnats demeure un élément essentiel du processus de réconciliation. »

Dans le cadre de la reconnaissance et de son engagement envers la réconciliation ainsi que du développement d'une relation plus forte avec les peuples autochtones, la Ville de Fredericton appuie ce jour férié et encourage le personnel à profiter de cette occasion pour en apprendre davantage sur le système des pensionnats

Proposé par : Greg Ericson, maire adjoint

Appuyé par : Ruth Breen, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton déclare par la présente que la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre jour férié municipal.

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Jason LeJeune, conseiller municipal

Appuyé par : Ruth Breen, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20 h 25.

ADOPTÉ

Kate Rogers
Mairesse

Jennifer Lawson
Secrétaire municipale